

Recommandation 16

- a) **Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait examiner la possibilité d'établir une entrée permettant aux piétons circulant sur la rue Elgin d'avoir directement accès au hall d'entrée principal; et**
- b) **les locaux où serait située cette entrée devraient abriter un guichet, une boutique et un espace réservé aux activités de marketing des bénévoles, des bienfaiteurs et des «ami(e)s» du Centre.**

Enfin, pour reconnaître l'importance du rôle que jouent les bénévoles pour faire la liaison entre le Centre et la collectivité, nous recommandons que les noms des bénévoles soient indiqués dans le rapport annuel. Par exemple, l'ancienne Société des musées nationaux canadiens publiait la liste de ses bénévoles et donateurs dans son rapport annuel. C'est là un usage si profitable que toutes les agences culturelles devraient l'adopter.

Recommandation 17

Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait publier la liste de ses bénévoles et donateurs dans le rapport annuel et chercher d'autres moyens de reconnaître publiquement, chaque année, leur contribution.